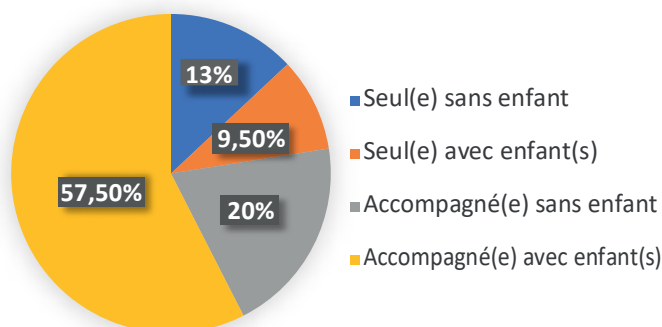


COVID-19 : résultats de notre enquête

Vous avez été plus d'1 millier à répondre à notre enquête du 31 mars au 14 avril 2020. C'est bien au-delà de nos objectifs, nous vous en remercions.

Bien plus que des suppositions, bien plus que des paroles, nous vous communiquons les résultats de vos réponses.

Situation de confinement



Symptômes COVID-19

- 5 %** déclarent avoir eu des symptômes apparentés au COVID-19 ou l'avoir eu.
- 7 %** déclarent que des membres de leur entourage confinés avec eux ont eu des symptômes apparentés au COVID-19 ou l'avoir eu.

Situation de l'activité

90 % déclarent continuer une activité totale ou partielle, que ce soit en télétravail ou sur site.

10 % restants sont en réserve ou en arrêt de travail.

13 % déclarent être en télétravail tout en gardant leurs enfants (12,4%) ou en étant en arrêt maladie (0,7%).

La CGT rappelle que dans ces deux cas l'arrêt maladie prévaut sur une activité professionnelle.

Les conditions de travail

18% déclarent prendre l'astreinte

1/3 n'a pas de gants jetables pour les interventions.

1/3 n'a pas reçu les consignes et le mode opératoire pour nettoyer les véhicules d'astreinte.

64 % n'ont pas été informés de la procédure de lavage des bleus de travail !

70% des salariés déclarent **télétravailler à 100% ou partiellement (TAD + présence sur site)**

36 % n'ont reçu aucune fiche réflexe ou conduite à tenir.

3 % utilisent leur ordinateur personnel.

20 % utilisent leur téléphone personnel.





Les conditions de travail (suite)

27% des salariés déclarent être en **activité partielle ou totale sur site**

Les dotations

Hygiène

1/3

n'est pas doté de masques. Pour ceux qui en sont dotés, 50 % sont des masques chirurgicaux, 28 % FFP2 et 22% FFP3.

40 %

déclarent qu'il n'y a pas d'affichage sur le COVID-19 ou ne savent pas (s'il y en a un, c'est qu'il n'est pas suffisamment visible).

88 %

seulement sont dotés de gel hydroalcoolique.

41 %

déclarent que la traçabilité du ménage avec les horaires de passage est visible. Mais elle est absente pour 59% d'entre eux.

56 %

sont dotés de gants à usage unique (pour ouvrir les portes des locaux par exemple).

10 %

seulement indiquent que leur site est nettoyé 2 fois par jour, contrairement à ce qu'impose la fiche réflexe.

31 %

n'ont pas été dotés de mouchoirs ou essuie-mains à usage unique.

42 %

indiquent qu'il n'y a pas d'affichage des actions effectuées lors de la désinfection ni de liste des tâches réalisées par le prestataire.

25 %

n'ont pas reçu et ne se sont pas vu commenter les fiches réflexes et conduites à tenir.

18 %

indiquent qu'ils ont pu vérifier l'information de la Norme NF 14476 sur les produits virucides utilisés par les entreprises de nettoyage.

Communication

26 %

des répondants ne sont pas ou ne sont que partiellement informés des initiatives prises par l'entreprise.

13 %

n'ont aucune information sur les coordonnées de la médecine du travail.

Depuis le début de la crise, les élus CGT œuvrent pour que les salariés, quelque soit leur collègue d'appartenance, disposent de moyens et de procédures de protection de haut niveau pour garantir non seulement leur santé physique et mentale, mais aussi celle de leur famille, des prestataires et des usagers.

Ces résultats confirment le bien fondé de nos interventions et de nos actions : le DGI déposé par les élus CGT du CSE-C, la correction de l'ensemble des fiches «Réflexe» existantes et la rédaction de nouvelles fiches pour faire face à cette menace inédite.

La pugnacité, le sang-froid et le travail sans relâche de nos élus ont permis, non seulement de contraindre la Direction à augmenter le niveau de protection de nos salariés mais aussi de combattre les écarts entre les décisions prises au national et leur application en région.

Malgré les attaques et l'hypocrisie des employeurs, la FNME-CGT continuera à défendre le personnel, notre modèle social pour un service public irréprochable dans l'intérêt de la Nation.

